



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

le mercredi 16 octobre 2019 à 18 h 30

en visio-conférence

Présents :

Membres élus du Bureau Directeur :

L. BONNET, G. BERTIN, G. CASSAGNE, P. CELMA, P. CARRE, G. FAGUER, A. KOCH, P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur :

J. GARDON, Y. CHENAL, P. GERBIER

Excusés :

G. AMBLARD, G. CHAPELLE P., J. CONNORD, P. CRAIGHERO, M. MINOT, C. MUNOZ, T. TONNELIER, V. BERODIER, P. CHAROUSSET

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18 h 30, avec les membres présents.
Virginie GAY et Roland GENET seront invités lors des prochains Bureaux Directeurs.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 2 octobre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Point sur les compétitions Jeunes (G. CASSAGNE)

Les compétitions jeunes ont débuté le week-end dernier.

En U19 : 90 équipes à XV et 5 équipes à X

En U16 : 86 équipes à XV et 9 équipes à X

Les poules de brassage ont dû être modifiées en dernière minute à cause de 2 équipes U16 qui ne se sont pas qualifiées en GAUDERMEN.

Après les poules de brassage, les 2 meilleurs de chaque poule seront qualifiés + le quota manquant dans les meilleurs 3^e de chaque poule afin d'obtenir les 16 clubs des phases finales.

Beaucoup de problèmes de discipline continuent à être encore constatés.

Plusieurs matchs ont été reportés suite à des décès survenus dans des clubs (éducateurs).

4. Consultation des Clubs sur l'organisation de la Journée des Terroirs (G. CASSAGNE)

Sur le questionnaire Jeunes, taux de retour à 52 % avec 52% d'avis défavorables.

Sur le questionnaire Séniors, taux de retour de 57 % avec 54 % d'avis défavorables.

Le Bureau Directeur valide la suppression de la Journée des Terroirs 2019-2020, à l'unanimité des membres présents.

Le calendrier des phases finales en Jeunes et en Seniors sera modifié en conséquence.

(Possibilité donnée aux Comités Départementaux d'organiser une journée des terroirs le 14 juin 2019).

5. Point sur les AG des Comités Départementaux

5.1 CD Ardèche le 11 octobre à Chomerac

Lydie BONNET fait le compte rendu de cette A.G.

Excusés : C. DULLIN, P. CELMA et J. GARDON (DTL)

- Patrick CARRE représentait la Ligue AuRA
- 58 dirigeants présents
- 2 clubs absents
- 1 club excusé (Ovalines Ardéchoises)
- Présentation des actions réalisées et des projets en cours
- Mise en place d'un Centre d'Entraînement Jeunes
- Baisse de la subvention du Conseil Départemental (de 80 000€ à 10 000€)

5.2 CD de l'Isère le 11 octobre à La Bièvre

- 80 dirigeants présents
- La Ligue était représentée par P. CELMA et P. NIOGRET pour les Elus ainsi que par L. MOLINIE (CTL) et S. DUPUICH (Conseiller Ligue Rugby Isère)
- Distribution des cadeaux aux clubs et récompenses aux EDR par Christian NIER
- Remise des 3 récompenses au titre de l'Ethique par Christian NIER
- Pas de questions particulières des clubs après la présentation de la FDM dématérialisée et de la mise en place des CTC.

6. Groupe de travail sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois Sportifs (G. CASSAGNE)

Alain KOCH avait souhaité, lors du dernier Bureau Directeur, la création d'un groupe de travail spécifique sur le sujet des CTC lors du dernier Bureau Directeur. Gilles CASSAGNE avait été proposé comme « tête de pont ».

Composition du groupe de travail :

- Gilles CASSAGNE Responsable
- Lydie BONNET
- Gérard FAGUER

- Jérôme GARDON
- Virginie GAY
- Alain KOCH
- Philippe NIOGRET
- Yves CHENAL
- Pierric GERBIER

La prochaine réunion est prévue le lundi 21 octobre, à 10h, à Chaponnay.

La composition du groupe de travail est validée à l'unanimité par les membres présents du Bureau Directeur.

7. Groupe de Travail C.L.C. (Y. CHENAL)

Dans le cadre de la R.W.C. 2023, le Comité Local de Coordination a été constitué et transmis en juillet à la FFR. Un groupe de travail restreint est proposé.

Il s'agit de l'organe opérationnel sur la coordination des actions sous la responsabilité d'Yves CHENAL.

- Gilles GASSAGNE
- Mathieu LIEUDENOT
- Fred POURCEL
- Gilles CHAPELLE
- Pierric GERBIER
- Pierre PAOLI
- Michel LEVENT
- Stéphane FERRATIER
- 1 représentant du Rugby à 7

Les instances de validation restent le Bureau Directeur et le Comité Directeur.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité des membres présents la composition du groupe de travail

8. Récompenses Fédérales et Médailles Ligue :

De part la proximité avec les Clubs, le Comité Départemental reste la première et principale ligne de validation des dossiers de demandes de médailles.

Quelle que soit le type de médaille, le schéma de validation est le même :

Le Club et le récipiendaire remplissent le dossier et le remettent au Comité Départemental. Le Comité Départemental vérifie et valide ce document puis le transmet à Karine DELOCHE (karine.deloche@ligueaura-ffr.fr) pour centralisation.

Ces dossiers sont ensuite remis aux responsables de secteurs de la Commission pour validation et décision finale.

8.1 Les Médailles Fédérales

Elles concernent les acteurs du rugby licenciés FFR (hors arbitres).

Rappel des conditions d'obtention :

- Médaille de Bronze : minimum 10 années d'activité dans le rugby français
- Médaille d'Argent : minimum de 15 années d'activité + titulaire de la médaille de Bronze depuis au moins 5 ans

- Médaille Vermeil : minimum de 20 années d'activité + titulaire de la médaille d'Argent depuis au moins 7 ans

Les quotas par Maison de l'Ovalie :

- Chaponnay : 6 médailles de Bronze + 2 médailles d'Argent
- Clermont : 7 médailles de Bronze + 2 médailles d'Argent
- Guilhaud Granges : 6 médailles de Bronze + 1 médaille d'Argent
- Montbonnot : 7 médailles de Bronze + 2 médailles d'Argent

A cela s'ajoute 1 médaille de Vermeil pour l'ensemble de notre Ligue.

Les dossiers complets doivent être transmis à la Commission de la Ligue, pour vérification, avant le 16 décembre 2019.

Les médailles nominatives seront distribuées en fin de saison aux Comités Départementaux. La remise aux bénéficiaires est à organiser à la convenance des Comités Départementaux.

8.2 Les Médailles du Bénévolat

Elles concernent les bénévoles licenciés FFR.

Comme l'année dernière, la FFR remet 1 médaille du Bénévolat par Club.

La FFR demande une liste complète avec nom, prénom, Club, numéro de licence et fonction.

Les Comités Départementaux sont chargés d'établir la liste des récipiendaires.

Cette liste est à remettre à la Commission de la Ligue au plus tard le 18 décembre 2019.

A réception des médailles, celles-ci seront distribuées aux Comités Départementaux. La remise aux Clubs est à organiser à la convenance des Comités Départementaux.

8.3 Les Médailles du Mérite de la Ligue AuRA

Elle concerne les bénévoles licenciés ou non licenciés ayant un Pass' Volontaires.

C'est une médaille unique sans niveau de graduation.

Conditions d'obtention :

Etre bénévole depuis 5 ans minimum au sein du Club.

Les Comités Départementaux sont chargés d'établir la liste des récipiendaires.

Les dossiers sont à remettre au plus tard le 1^{er} mai 2020.

Le nombre total de médailles pour la Ligue sera d'environ 100. Les quotas par département ne seront calculés que si le nombre de dossier est supérieur à ce chiffre.

Ces médailles seront transmises aux Comités Départementaux en fin de saison. La remise aux clubs est à organiser à la convenance des Comités Départementaux.

Un courrier d'information sur ces différentes médailles va être envoyé aux Clubs d'ici quelques jours.

Les formulaires seront également mis en ligne sur le site de la Ligue.

9. D.U.E.R. (P. NIOGRET)

- Document Unique d’Evaluation des Risques
- Validation par la dernier C.S.E.
- Les 4 MO ont établi leur D.U.E.R
- Document évolutif dans le temps pour les nouvelles mesures d’aménagement
- Remise à jour annuelle dans chaque MO
- Responsables du document dans chaque MO :
 - Karine DELOCHE MO Guilhaud Granges
 - Eric LEMAIRE MO Chaponnay
 - Pierrick GERBIER MO Montbonnot
 - Sandrine BATIFOULIER DUBOIS MO Clermont

10. Questions diverses :

10.1 Conventions internationales (P. CARRE)

Deux réunions ont été organisées le lundi 14 octobre 2019 à la M.O. de Montbonnot pour préparer des conventions relatives à des actions menées avec les M15 ans Garçons et les Moins de 15 ans Filles ou avec les moins de 18 ans filles :

- Convention Ligue AuRA / Comité du Piémont (M15)
- Convention « Tri Nations » Ligue AuRA / Comité du Piémont / Fédération Suisse (M18F)
- Projet de fédérer avec la FFR les actions faites avec les autres pays européens pour monter un dossier de demande d’aide dans le cadre des fonds européens.

10.2 Géolocalisation des voitures (G. CASSAGNE)

- Suite au Bureau Directeur du 28 août, il était prévu une étude sur la géolocalisation du parc véhicules de la Ligue.
- Lundi 14 octobre, visite d’une société spécialisée dans ce domaine (réduction des coûts, conduite éco – citoyenne, bouton de secours, protection, suivi des véhicules ...)
- Réduction des coûts d’assurance
- 18€ HT par véhicule / mois avec contrat de 36 mois (demande d’expérimentation sur une année)
- Possibilité de mécénat avec l’entreprise
- Information préalable du CSE
- Information à tous les salariés, affichage dans les 4 MO

Jérôme GARDON précise qu’il y aura un impact en termes de management suite aux décisions prises.

Il estime que « surveiller » les employés ne permettra pas d’améliorer la productivité et il demande que sa position soit bien mentionnée dans le P.V. de la réunion.

Il est rappelé que l’objectif n’est pas de surveiller ou contrôler les véhicules.

Les objectifs sont sur 3 niveaux :

- Volet économique
- Volet sécurité
- Volet environnemental

La présentation de cette géolocalisation des véhicules sera faite lors du CSE du 18 novembre.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité la mise en place de la géolocalisation pour les véhicules de la Ligue AuRA.

10.3 Match France / Angleterre le samedi 9 novembre à Clermont Ferrand (G. CASSAGNE)

A envoyer rapidement :

- Questionnaire à envoyer aux membres du Bureau Directeur + Présidents de Comités Départementaux (repas d'avant match et réception) et aux membres du Comité Directeur (tribune présidentielle et réception d'avant et d'après match) pour confirmation des membres présents
- Différentes réunions sont programmées et sont à organiser :
 - Milieu scolaire
 - EDR
 - Comité Directeur FFR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire Général,

Patrick Carré